



OLEAGINEUX

N°2

du 05/09 au
11/09/2018

Rédacteurs
TERRES INOVIA en
collaboration avec la
FDGEDA du Cher

**Observateurs pour ce
BSV :**

AXERREAL, CA 18, CA 28, CA
36, CA 37, CA 41, CA 45,
CETA CHAMPAGNE
BERRICHONNE, COC,
FDGEDA DU CHER,
LEPLATRE SAS, PIONEER
SELECTION, SCAEL,
SOUFFLET ATLANTIQUE,
UCATA.

Relecteurs

La Chambre d'Agriculture de
l'Eure-et-Loir, SRAL Centre-Val de

**Directeur de
publication :**

Jean-Pierre LEVEILLARD,
Président de la Chambre
régionale d'agriculture du
Centre-Val de Loire

13 avenue des Droits de
l'Homme - 45921 ORLEANS

Ce bulletin est produit à
partir d'observations
ponctuelles. Il donne une
tendance de la situation
sanitaire régionale, qui ne
peut pas être transposée
telle quelle à la parcelle.

La Chambre régionale
d'agriculture du Centre-Val
de Loire dégage donc toute
responsabilité quant aux
décisions prises par les
agriculteurs pour la
protection de leurs cultures.

Action pilotée par le
Ministère chargé de
l'agriculture avec l'appui
financier de l'ONEMA, par
les crédits issus de la
redevance pour pollution
diffuses attribués au
financement du plan
Ecophyto 2018.

COLZA

RESEAU 2018 - 2019

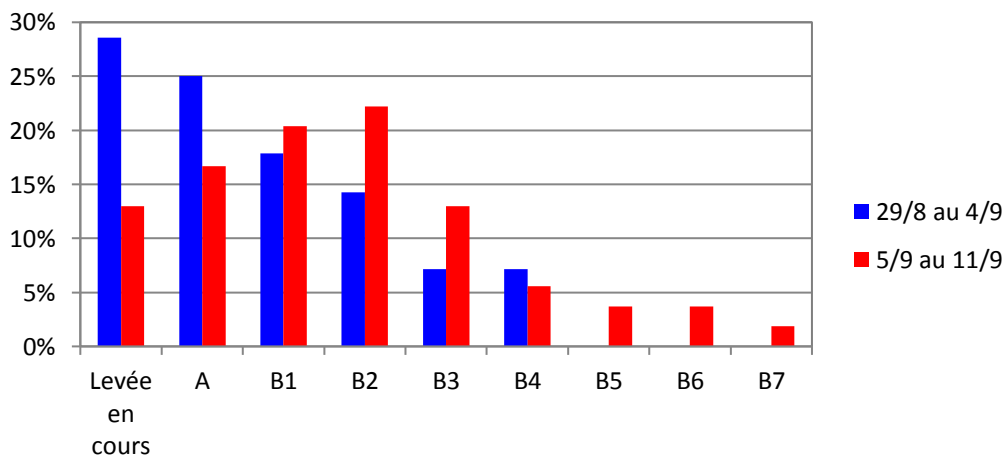
Le réseau colza Centre-Val de Loire est actuellement composé de 86 parcelles.

Les observations sont disponibles pour 64 parcelles mais seulement 54 parcelles sont levées ou en cours de levée.

Le risque principal est le prélèvement foliaire par les petites altises sur des plantes à moins de 3 feuilles avec une croissance lente surtout dans les zones peu voire pas arrosées dernièrement.

STADE DES COLZAS

Si 10 parcelles du réseau sont toujours considérées comme hors levée en cours à causes des conditions de sécheresse, les 54 autres sont entre levées en cours et le stade B7 ! Les parcelles semées début août qui ont pu bénéficier de suffisamment d'eau vers le 10 août sont à ce jour entre B5 et B7.



Dans de nombreux secteurs de la région, l'absence ou les très faibles précipitations depuis la mi-juillet ne permettent pas à ce jour la levée de nombreuses parcelles, phénomène encore plus important dans les sols les plus argileux.

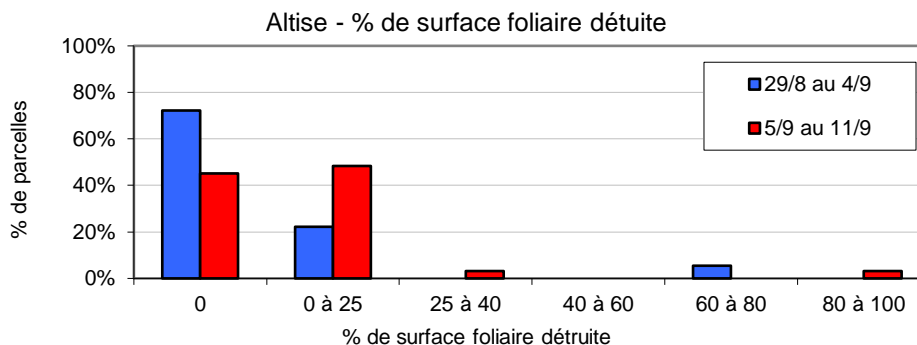
Contexte d'observations

Attention petites altises ! A ne pas confondre avec l'altise d'hiver ou grosse altise ([cf. Annexes](#)).

Si plus d'un tiers des parcelles du réseau ne signale aucun dégât de petites altises, ce n'est pas le cas des 2/3 restants.

Il est important de surveiller les parcelles très régulièrement au moins jusqu'au stade 3 feuilles. La présence sur plante reste très variable allant de quelques plantes avec présence de morsures à 100 % des pieds.

La surface foliaire détruite ne doit pas dépasser 25 %.



Par rapport à la semaine dernière, on observe une augmentation des dégâts. En bordure d'anciens colzas mais pas exclusivement, les dégâts peuvent être beaucoup plus importants.

La gestion du risque en bordure peut être dans un premier temps suffisante.

Présence de petites altises – 05/09/2018 – Indre-et-Loire (37)



Il n'existe pas à ce jour de résistance identifiée aux pyréthrinoïdes pour l'altise des crucifères.

Période de risque

→ depuis la levée jusqu'au stade 3 feuilles.

Seuil indicatif de risque

→ 8 pieds sur 10 portant des morsures. Il ne faut pas dépasser plus ¼ de la surface végétative détruite. Au-delà du nombre de plantes avec dégâts, il est important de déterminer la surface végétative endommagée. En cas de levée tardive (après le 1er octobre), la vitesse de développement des colzas est ralentie et le seuil peut être abaissé à 3 plantes avec morsures sur 10.



Moins de 25 % de la surface touchée



Plus de 25 % de la surface touchée

AUTRES RAVAGEURS

Trois parcelles du réseau signalent quelques dégâts sur feuilles de larves de tenthrèdes (Cher et Loir-et-Cher).

Quelques dégâts de limaces sont signalés dans le Loiret, l'Eure-et-Loir et l'Indre-et-Loire.

Quelques grosses altises commencent à être piégées dans les cuvettes, il faudra attendre le stimulus climatique (baisse des températures puis nouvelle hausse) pour déclencher le vol, à suivre dans les prochaines semaines.

Annexes

Elements de reconnaissance de l'altise d'hiver ou grosse altise

En cas de doute entre altises des crucifères (petite) et altise d'hiver (grosse), la dernière à les pattes rousses et est 2 fois plus grosses que la petite altise.

